

AXIS - M 30.1 / 40.1 et 30.1 W / 40.1W

	12 m	15 m	16 m	18 m	18 m										
	S 2	S 2	S 2	S 2	S 4										
	450	540	540	540	540										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	2	4	4	5	4										
	K 12,5	K 12,5	K 12,5	M 12,5	L 13										
	420	540	540	540	540										
	K 12,5	O 12,5	O 12,5	--	--										
	450	540	540	--	--										
kg / ha															
	km/h		km/h			km/h			km/h			km/h			
	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12
1	2.5	2.0		2.0			3.8	3.0	2.5	3.3	2.7	2.2	3.3	2.7	2.2
2	5.0	4.0	3.3	4.0	3.2	2.7	7.9	6.6							
3						7.0									

	20 m	21 m	24 m	24 m	25 m										
	S 4	S 4	S 6	S 4 + Z 14 **	S 6										
	650	650	540	600	540										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	5	5	6	3	6										
	O 13	O 13	P 13	S 13	P 13										
	650	650	540	600	540										
	--	--	--	--	--										
	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h		km/h			km/h			km/h			km/h			
	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12
2	3.0	2.4	2.0	2.9	2.3		2.5	2.0		2.5	2.0		2.4		
3	7.9	6.3	5.3	7.5	6.0	5.0	6.6	5.3	4.4	6.6	5.3	4.4	6.3	5.0	4.2

Conditions générales
Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.

AGRILIMACE ÉVO®, AMM N° 2130081 - Composition Métaldehyde à 40g/kg. Marques déposées, homologation et fabrication : DE SANGOSSE. « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. » Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com. DE SANGOSSE SAS au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CASSE agrément n° A001561 distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Novembre 2015 - Annule et remplace toute version préalable. Version actualisée des fiches produits disponible sur www.ciblage-anti-limaces.fr

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

	25 m	27 m	27 m	27 m	28 m										
	S 4 + Z 14 **	S 6	S 8	S 4 + Z 14 **	S 6										
 1/min	600	600	540	600	600										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	3	6	7	3	6										
															
	S 13	R 13	S 13,5	T 13,5	R 13										
 1/min	600	600	540	600	600										
	--	--	--	--	--										
 1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12
2	2.4			2.2			2.2			2.2			2.1		
3	6.3	5.0	4.2	5.8	4.7	3.9	5.8	4.7	3.9	5.8	4.7	3.9	5.6	4.5	3.8

	28 m	30 m	30 m	32 m	32 m										
	S 8	S 8	S 6 + Z 16 **	S 6 + Z 16 **	S 8 + Z 18 **										
 1/min	540	650	540	600	650										
	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50	50 / 50										
	7	7	1,5	1,5	1										
															
	S 13,5	T 13,5	U 13,5	V 13,5	T 13,5										
 1/min	540	650	540	600	650										
	--	--	--	--	--										
 1/min	--	--	--	--	--										
kg / ha															
	km/h			km/h			km/h			km/h			km/h		
	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12
2	2.1			2.0			2.0			2.0			2.1		
3	5.6	4.5	3.8	5.3	4.2	3.5	5.3	4.2	3.5	4.9	3.9	3.3	4.9	3.9	3.3
4						7.5			7.5			7.0			7.0

Conditions générales
 Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif. En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.

AGRILIMACE ÉVO®, AMM N° 2130081 - Composition Métaldehyde à 40g/kg. Marques déposées, homologation et fabrication : DE SANGOSSE. « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. » Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com. DE SANGOSSE SAS au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CASSE agrément n° A001561 distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Novembre 2015 - Annule et remplace toute version préalable. Version actualisée des fiches produits disponible sur www.ciblage-anti-limaces.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

	33 m	33 m										
	S 6 + Z 16 **	S 8 + Z 18 **										
	600	650										
	50 / 50	50 / 50										
	1,5	1										
												
	V 13,5	T 13,5										
	600	650										
	--	--										
	--	--										
	kg / ha											
	km/h		km/h			km/h			km/h		km/h	
	8	10	12	8	10	12	8	10	12	8	10	12
3	4.8	3.8	3.2	4.8	3.8	3.2						
4			6.8			6.8						

Conditions générales

Les valeurs de réglages des épandeurs et des micro granulateurs sont données à titre indicatif.

En effet, le comportement des granulés anti-limaces est susceptible de varier en fonction des conditions météo (taux d'hygrométrie en particulier). L'expérience montre par ailleurs que, les épandeurs du marché peuvent, eux aussi, présenter des variations importantes dans leur fonctionnement même en adoptant les mêmes réglages. Pour éviter que les doses appliquées et l'homogénéité des répartitions ne diffèrent de celles souhaitées, DE SANGOSSE recommande à chaque utilisateur de vérifier la validité des réglages adoptés.

AGRILIMACE ÉVO®, AMM N° 2130081 - Composition Métaldehyde à 40g/kg. Marques déposées, homologation et fabrication : DE SANGOSSE. « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. » Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com. DE SANGOSSE SAS au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - n° TVA intracommunautaire FR 57 300 163 896 DE SANGOSSE - Bonnel - 47480 PONT DU CASSE agrément n° AQQ1561 distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels. Novembre 2015 - Annule et remplace toute version préalable. Version actualisée des fiches produits disponible sur www.ciblage-anti-limaces.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.